



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 14 septembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 27 septembre 2010

HALLES DE NIORT - DELEGATION DE
SERVICE PUBLIC - AVENANT N° 2

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 01 octobre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Annick DEFAYE -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Alain PIVETEAU donne pouvoir à Christophe POIRIER
- Delphine PAGE donne pouvoir à Jean-Claude SUREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Josiane METAYER
- Blanche BAMANA donne pouvoir à Aurélien MANSART
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

DREMOS

**HALLES DE NIORT - DELEGATION DE SERVICE PUBLIC -
AVENANT N° 2**

Monsieur Christophe POIRIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Depuis le 1^{er} janvier 2005, date à laquelle la CAN a mis fin à la reconnaissance de l'intérêt communautaire des halles de Niort, le contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation de cet équipement a été transféré à la Ville de Niort.

Ce contrat de délégation de service public a été conclu pour la période courant du 1^{er} janvier 2003 au 31 décembre 2010.

La passation d'une nouvelle délégation de service public exige une redéfinition fine des relations entre la Collectivité et l'exploitant dans une période où un important programme de travaux s'impose sur le bâtiment. La réflexion en cours n'a pu être menée à bien dans des délais qui auraient permis la désignation d'un nouvel exploitant pour le 1^{er} janvier 2011.

En vertu de l'article L.1411-2 du code général des collectivités territoriales, le contrat de délégation peut être prolongé pour des motifs d'intérêt général, pour une durée n'excédant pas une année.

Afin d'assurer la continuité de l'activité, je vous propose de prolonger d'un an la durée de la délégation de service public pour la gestion de l'exploitation des Halles de Niort à compter du 1^{er} janvier 2011 jusqu'au 31 décembre 2011.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n° 2 avec la SEM des Halles afin de permettre la prolongation d'un an du contrat de délégation de service public pour la gestion et l'exploitation des Halles de Niort ;
- Autoriser Madame le Maire, ou l'Adjoint délégué à le signer.

(Monsieur Jean-Claude SUREAU, Président de la SEM des Halles et Monsieur Frank MICHEL, Vice-président, n'ayant participé ni au débat, ni au vote)

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	2
Excusé :	0

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Christophe POIRIER